

# **De la passion animalière à la pratique vétérinaire**

Philippe Fritsch  
SVPF  
Paris, 17 décembre 2015

# Sommaire

- 1 - Vocation vétérinaire et passion animalière
- 2 - Les animaux dans l'imaginaire social
- 3 - Les conditions sociales de la pratique vétérinaire

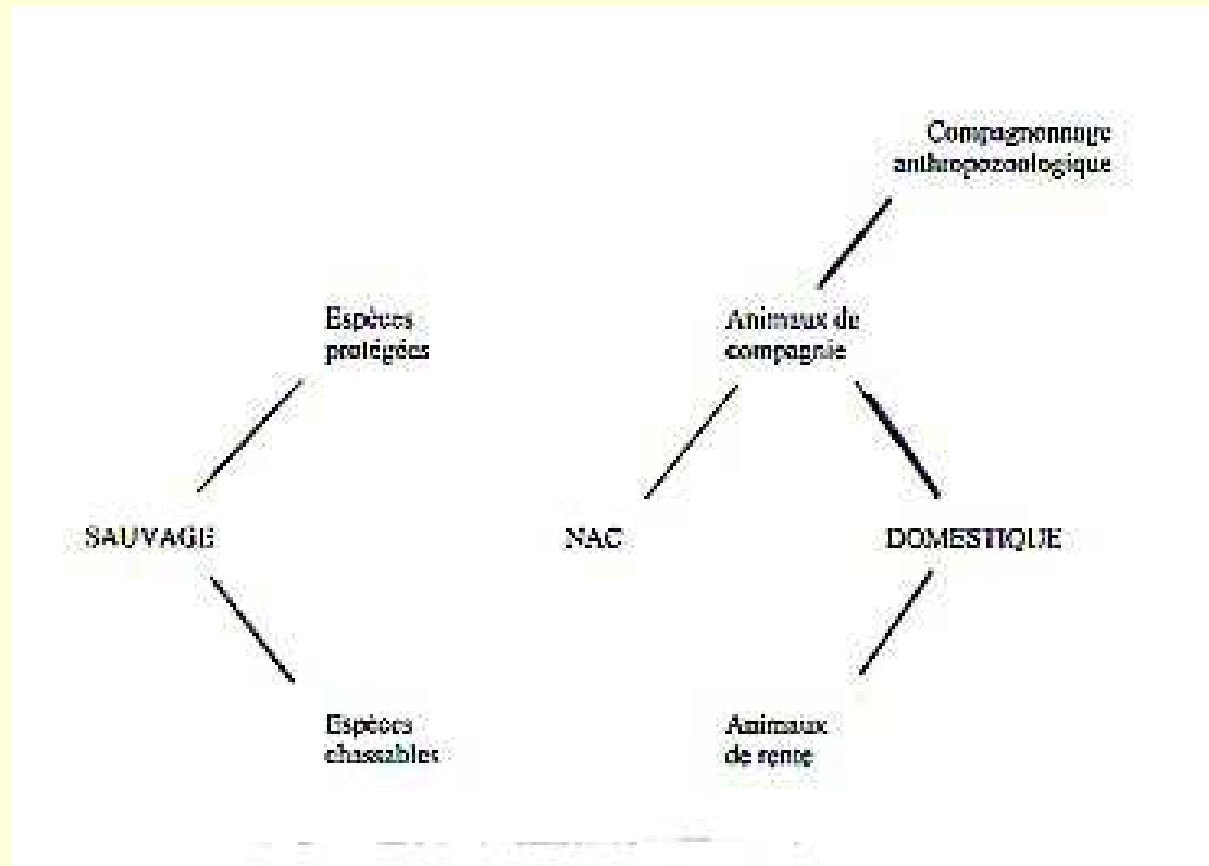
# 1

## Vocation vétérinaire et passion animalière

- Vétérinaires et étudiants vétérinaires rapportent volontiers leur choix professionnel, pour ne pas dire leur « vocation », à l'émergence précoce d'un rapport privilégié aux animaux, voire d'une passion des animaux.
- Cette image de soi ou du moins ce discours sur soi constitue un des éléments fondamentaux de la *doxa* (ensemble de croyances, d'évidences et de certitudes) qui définit « l'esprit véto ».

## 2

# Les animaux dans l'imaginaire social



# L'expansion des animaux de compagnie

Enquête FACCO/TNS SOFRES	2002	2012
Poissons	27 800 000	34 990 000
Chats	9 700 000	11 410 000
Chiens	8 800 000	7 420 000
Oiseaux	8 000 000	6 430 000
Rongeurs et lagomorphes	2 300 000	2 660 000
<i>Tortues, serpents, lézards, etc.</i>	<i>500 000 à 800 000</i>	
<b>Estimations</b>	<b>56 600 000</b>	<b>63 000 000</b>

# Quelques repères historiques de la sauvegarde de la faune sauvage

- 1912  
+LPO
- 1959 CORA, SEPNB\*
- 1963 Parc de La Vanoise, Parc de Port-Cros\*\*
- 1970 FRAPNA
- 1971 Daktari\*\*\*
- 1972 FIR
- 1973 WWF, Parc des Ecrins
- 1975 ROC
- 1983 UNCS
- 1902 Convention de Paris pour la protection des oiseaux utiles à l'agriculture
- 1960 loi relative à la création des parcs naturels nationaux
- 1970 Ministère de l'environnement
- 1972 Arrêté interdisant la chasse des rapaces diurnes
- 1973 Convention de Washington sur le commerce international des espèces sauvages
- **1976 loi relative à la protection de la nature**
- 1979 Directive concernant la conservation des oiseaux sauvages, convention de Bonn sur la conservation des espèces migratrices, convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe

**3**

**Conditions sociales  
de la pratique vétérinaire**

**Pour fréquente qu'elle soit, l'invocation de la passion comme raison ultime d'une pratique n'est jamais qu'une manière d'identifier une source comportementale irrésistible tout en (s')interdisant de rechercher les conditions sociales de son émergence.**

- Tous les passionnés d'animaux ne deviennent pas vétérinaires.
- D'ailleurs certains évoquent d'autres choix possibles :
- Tous les vétérinaires ne disent pas que la passion des animaux est la raison de leur parcours.
- D'ailleurs certains évoquent d'autres motifs



## Différenciation sexuelle des motifs du projet de devenir vétérinaire

ENVL 97-98

(N=207)

	garçons	filles	ensemble
Amour des animaux	43,8	<b>62,5</b>	55,1
Autres raisons	56,3	37,7	44,9
Totaux	100	100	100

## Différenciation sexuelle des motifs du projet de devenir vétérinaire

ENVA, ENVN, ENVT 98-99

(N=248)

	garçons	filles	ensemble
Amour des animaux	52,5	<b>71,1</b>	63,7
Autres raisons	47,5	28,9	36,3
Totaux	100	100	100

# Diversité des compétences et des pratiques

- Pour passer du « rêve d'enfant » à la réalité, il a fallu acquérir non seulement la connaissance scientifique et la pratique clinique attestées par les diplômes, mais aussi les compétences professionnelles requises pour exercer l'une ou l'autre des activités vétérinaires.
- Or celles-ci sont diverses et les compétences requises le sont aussi - ISPV, praticien libéral, cadre d'une entreprise agro-alimentaire ou pharmaceutique, enseignant-chercheur, etc.
- En outre les modalités d'exercice se transforment. Ex. les effets de la « révolution numérique »
- Mais, pour passer du « rêve d'enfant » à la réalité, il a aussi fallu faire l'expérience du « sale boulot », soit à l'école, soit plus tard, ce qui n'est pas sans provoquer des ruptures.

# Des perspectives contrastées

- Il ne revient pas au sociologue de faire de la prospective. Tout au plus est-il possible d'imaginer les effets d'une projection des tendances constatées.
- Première perspective : progression corrélative des populations d'animaux de compagnie et de « la canine », sans doute sous d'autres formes d'exercice que la seule pratique libérale (extension du salariat).
- Deuxième perspective : accentuation de l'exploitation des ressources que représentent certaines espèces animales, notamment extension de l'élevage hors sol, régression de « la rurale » et mainmise des firmes agro-alimentaires sur ce secteur, avec accroissement possible du salariat vétérinaire.
- Troisième perspective qui implique un changement du rapport aux animaux : prise au sérieux des menaces sur la biodiversité et des pratiques de sauvegarde de la faune sauvage, développement d'initiatives comme le réseau vétérinaire faune sauvage qui ouvrent des possibilités nouvelles, sinon en termes d'emplois, du moins en termes d'orientations de l'exercice vétérinaire.